

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU MARDI 04 OCTOBRE 2022

Les adhérents de l'association ont été convoqués régulièrement par courrier, à une assemblée générale ordinaire devant se tenir le mardi 04 octobre 2022, à 16h45 à la salle Artois, selon l'ordre du jour suivant :

- Accueil et présentation
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapports des différentes commissions et sections
- Elections du tiers sortant
- Questions diverses

Le nombre de personnes présentes ne permettant pas d'atteindre le quorum, Madame Gaëlle MARAIS, co-présidente en exercice, déclare non recevables les décisions de l'assemblée générale ordinaire, clôt les débats et déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire.

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU MARDI 04 OCTOBRE 2022**

Les adhérents de l'association ont été convoqués par courrier, à une assemblée générale extraordinaire à 17h00 dans le cas où le quorum de l'assemblée générale ordinaire du même jour ne serait pas atteint.

Madame Gaëlle MARAIS, co-présidente ouvre la séance et tient tout d'abord à remercier les amicalistes présents ainsi que les conjoints qui les accompagnent.

➤ ACCUEIL ET PRESENTATION

➤ RAPPORT MORAL

Monsieur Eddie GUILLIN, trésorier-adjoint, donne lecture du rapport moral pour l'année 2021 et résume les diverses manifestations qui ont été proposées aux amicalistes.

Le rapport présenté, joint en annexe, est approuvé à l'unanimité.

➤ RAPPORT FINANCIER

La parole est ensuite donnée à Madame Gaëlle MARAIS, co-présidente, qui nous présente le compte d'exploitation de l'exercice 2021.

Recettes 2021, total général des recettes = 127 484.00 €, se découpant ainsi :

Cotisations des adhérents actifs = 11 039.00 €, cotisations des adhérents retraités = 5 030.00 €

Les subventions d'un total de 99 096.00 €

La vente de champagne = 1 960.00 €

Vente de tickets = 10 350.00 €

Concernant les dépenses = la commission sociale = 1 513.39 € (voir détails en annexe 1)

Témoignages de sympathie, cadeaux de départs des agents = 3 645.00 €

Cadeaux de mariage, agents ou pacs = 900.00 €

Gratifications naissances = 400.00 €

Gratifications décès = 2 212.50 €

Participation repas retraités ou agents malades = 651.00 €

Pour un total de = 7 808.50 €

Sur la section loisirs, arbre de Noël = 10 413.65 €

Sur la section tickets, spectacles = 5 351.00 €

Scène nationale = 80.00 €

Section retraités = 2 900.00 €

Section couture = 476.46 €

Section pêche = 500.00 €

Pour un total de = 19 221.11 €

Concernant les appartements et mobil-homes =

Appartement travaux sur bâtiment = la chapelle d'abondance = 1 974.62 € (détails en annexe 2)

Fouesnant = 2 745.00 € (détails en annexe 3)

St hilaire de riez = 1 504.00 € (en annexe 5)

Bons vacances = 17 227.97 €

Pour un total de = 23 451.59 €

Concernant les différentes sections =

Foot = 136.17 €

Pétanque = 150.00 €

UNASAT = 613.29 €

Pour un total de = 899.46 €

L'abonnement au téléphone portable = 24.00 €

Le site internet = 87.55 €

Frais bancaires = 92.44 e

Action shop'in = 4 000.00 €

Pour un total de 4 200.99 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES= 57 098.04 €

Résultat de l'année = 70 386.33 €

Gaëlle propose le vote du compte d'exploitation de l'année 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

➤ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Gaëlle MARAIS laisse la parole à Bernadette PAUCTON qui fait état du rapport des commissaires aux comptes de l'année 2021. (Voir détails en annexe)

Les comptes sont votés à l'unanimité.

➤ RAPPORT DE LA COMMISSION SOCIALE

Madame Gaëlle MARAIS, co-présidente, fait part à l'assemblée des activités de la commission sociale en 2021. Cette commission vient en aide aux amicalistes qui ont des problèmes passagers, vers des aides aux vacances, aux classes transplantées, un complément de rémunération lors des départs à la retraite et des gratifications lors de la remise des médailles du travail, ainsi qu'une allocation décès (pour les agents en activité). Ce rapport est communiqué pour information, il n'est pas soumis aux voix de l'assemblée.

Puis sont présentés les différents rapports des sections.

Section cross : Jocelyne CHESNEL prend la parole et détail son rapport.

Section pétanque : est présenté par Gaëlle MARAIS.

Section pêche : Hervé LEROUX présente son rapport.

Laure MOISSERON, secrétaire-adjointe, prend la parole afin de présenter la section « l'atelier du fil », puis elle donne la parole à Nadine FOUET pour la présentation du rapport de la section chorale.

Gaëlle MARAIS présente le rapport de la section couture, et en profite pour informer l'assemblée que la section couture ne sera pas renouvelée prochainement.

Enfin, Jean-Paul DELAHAYE prend la parole afin de présenter le rapport de la section retraitée.

Laure MOISSERON reprend la parole pour présenter les gratifications 2022. Les différents tarifs restent inchangés entre 2021 et 2022 ; et ; est voté à l'unanimité.

Bernadette PAUCTON intervient pour dire que les gratifications sont habituellement votées en assemblée générale. Les gratifications n'évolueront pas à cette assemblée générale car nous sommes déjà début octobre. Pour 2023, il faudra penser à les voter en assemblée générale.

Gaëlle suggère que pour 2023, les cotisations restent inchangées. Et que les gratifications n'évolueront pas en 2023 et que cela sera étudié en commission sociale courant 2023.

Les gratifications et cotisations sont approuvées à l'unanimité.

➤ ELECTION DU TIERS SORTANT

Maintenant place au vote, on parle de tiers sortant, mais il s'agit plutôt de la recomposition du bureau de l'amicale.

Gaëlle rappelle qu'à l'assemblée générale du 30 juin 2022, les membres n'étaient que 6 au lieu de 15, avec de nombreux départs de la collectivité. Elle remercie vivement les agents qui se portent volontaires pour rejoindre le bureau. Une liste complète pour espérer pouvoir constituer un bureau à 15 membres.

Julien DONNE, co-président distribue les bulletins et met à disposition une urne, et fait appel à quelques mains pour effectuer le dépouillement.

Julien annonce qu'il y a 70 votes et 0 bulletin blanc.

Stéphanie ANTOINE = 69 voix, réélue

Alexandra BOUTELOUP = 69 voix, élue

Aurore BROUSSE = 70 voix, élue

Claire DAVOUST = 70 voix, élue

Jean-Paul DELAHAYE = 69 voix, élu

Gislaine GUBIAN = 70 voix, élue

Eddie GUILLIN = 70 voix, réélu

Tony MALICET = 70 voix, élu

Gaëlle MARAIS = 70 voix, réélue

Nathalie MULQUIN = 70 voix, élue

Agnès OZDAG = 70 voix, élue

Pascal RANCHY = 68 voix, élu

Stéphanie REZE = 70 voix, élue

Sandrine TOUSSAINT = 69 voix, réélue

Elodie-Isabelle TURQUAIS = 70 voix, élue

Julien DONNE, propose que chaque candidat se lève pour se présenter physiquement, puis leur souhaite la bienvenue à l'amicale.

La constitution du nouveau bureau aura lieu dès le lendemain, soit le mercredi 05 octobre 2022 à partir de 17h30 au bureau de l'amicale.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Pascal RANCHY aimerait savoir pour ceux qui ont été promu pendant le COVID et qui n'ont pas reçu de médailles, à quel moment cela pourrait avoir lieu. Gaëlle lui répond que cela sera vu en

Gaëlle MARAIS rappelle qu'un courrier avait été envoyé aux agents et aux élus en juin pour les informer du peu de membres au bureau et de leurs différentes difficultés rencontrées pour faire face à toutes les demandes.

Gaëlle MARAIS donne la parole à Monsieur GALLERAND, directeur général des différents services de la ville et de la CUA élu depuis février 2021.

Le Maire-Président a missionné Monsieur GALLERAND afin d'essayer de travailler ou plutôt de réussir à travailler avec l'amicale et ses représentants afin de décrire un cadre de travail pour conforter l'amicale dans son rôle. Ce qu'il souhaite évoquer est que l'amicale a besoin d'engagements, a besoin de visibilité et a aussi besoin de soutien. C'est surtout ce besoin que l'on va assurer et écrire avec les représentants de l'amicale. Quelles sont les formes de soutien que les collectivités peuvent apporter, et des temps de réunion seront mis en place.

Gaëlle demande s'il y a d'autres questions. Bernadette PAUCTON, vérificatrice aux commissaires aux comptes propose d'élire un 2<sup>nd</sup> vérificateur à main levée. Bernadette PAUCTON est d'accord pour continuer cette mission mais pas seule. Martine LANDAIS propose sa candidature et est élue 2<sup>nd</sup>e vérificatrice aux commissaires aux comptes. Gaëlle l'en remercie.

Applaudissements de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Madame MARAIS, co-présidente clôt les débats et invite toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.